

PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES**RELANCE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/ 103 / F/2018-2019 POUR LA FOURNITURE DES MACHINES-FONTAINE A EAU (WATER DISPENSER) ET DES BOUTEILLES D'EAU MINERALE**Date de publication : 04/01/2018Date d'ouverture des offres 25/01/2019**1. Objet**

L'Office Burundais des Recettes (OBR) relance l'Avis d'Appel d'Offres Ouvert National pour «**la fourniture de 63 machines-fontaine à eau (water dispenser) et 12 000 bouteilles de 20 litres d'eau minérale** » dont les spécifications techniques et les quantités se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement

Le marché est financé à 100 % par le budget de l'OBR, exercice 2018-2019.

3. Spécifications du marché et Allotissement

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Les machines fontaines à eau (WATER DISPENSER) sont à livrer dans un délai maximum de soixante (60) jours calendaires, comptés à partir de la notification définitive du marché, tandis que les bouteilles à eau seront livrées par mois ou par semaine conformément au tableau se trouvant dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres (spécifications techniques)

Le marché est constitué de deux lots :

Lot 1 : Fourniture de **63 machines-fontaines à eau** (Water dispenser) conforme au modèle en annexe du DAO ou équivalent,

Lot 2 : Fourniture de **12 000 bouteilles de 20 litres d'eau minérale**.

NB. – Un soumissionnaire peut soumissionner sur un ou tous les lots,

- **Un soumissionnaire peut gagner un ou tous les 2 lots,**
- **Les bouteilles vides restent la propriété du fournisseur,**

4. Condition de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et remplissant les conditions juridiques techniques, et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics.

5. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site officiel de l'OBR : www.obr.bi. Il peut aussi être consulté physiquement tous les jours ouvrables de 7 h 30' à 12h 00 et de 14h 00' à 17h 30', heure locale, au Service Approvisionnements de l'OBR, Immeuble VIRAGO, 3^{ème} étage, B.P. 3465 Bujumbura, Tél. 22282457/22282202.

Il pourra être obtenu physiquement au Service des Approvisionnements de l'OBR, sis à l'Immeuble VIRAGO, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P. 3465 Bujumbura II, Tél :22 282457/22282202 sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille francs burundais (50.000 FBU) non remboursables au compte N° 1101/001.04 ouvert à la BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI.

6. Demande de renseignements sur le dossier d'appel d'offres

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Commissaire des Services Généraux et Personne Responsable des Marchés Publics à l'OBR et envoyée à l'adresse de l'Office Burundais des Recettes sis à l'immeuble VIRAGO, 3^{ème} étage, B.P. 3465 Bujumbura II, Tél. 22282146/22282216, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, 10 jours calendaires avant la date limite de remise des offres.

L'Office Burundais des Recettes répondra par écrit à toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres, qu'il aura reçue au plus tard dans les cinq (5) jours précédant la date limite de dépôt des offres.

Une copie de la réponse de l'Office Burundais des Recettes indiquant la question posée, sans indiquer son auteur, sera adressée à tous les soumissionnaires qui auront déjà reçu le Dossier d'Appel d'Offres.

7. Garantie bancaire de soumission

Le soumissionnaire devra présenter une garantie bancaire de soumission de :

Lot 1 : Cent mille Francs burundais (100 000 BIF) ;

Lot 2 : Deux millions de Francs burundais (2 000 000 BIF)

La Garantie de soumission devra être délivrée par une banque agréée ou toute autre institution financière agréée par la BRB et établie suivant le modèle annexé au présent Dossier d'Appel d'Offres.

NB: a) Les chèques certifiés ne seront pas acceptés et entraîneront le rejet pur et simple de l'offre, lors de l'analyse.

8. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

9. Date limite de dépôt et date d'ouverture des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 25/02/2019 à 10 h 00. Toute offre reçue après la date et heure limites ne sera pas prise en considération. L'ouverture des offres aura lieu le même jour à 10 h 30 minutes.

10. Critères de qualification

Les offres techniques et financières devront être entièrement conformes au Dossier d'Appel d'Offres.

11. Adresse pour renseignements

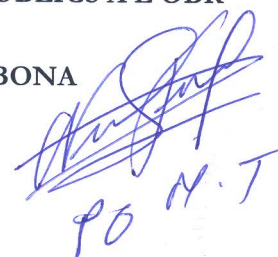
L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Office Burundais des Recettes sis à ROHERO, Immeuble VIRAGO, Avenue de la Tanzanie, N°963a/A,
B.P. 3465 Bujumbura II, Tél : 22 282146/22 282202.

Fait à Bujumbura, le 02 / 01 / 2019

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET PERSONNE
RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS A L'OBR**

Frédéric MANIRAMBONA



PO M.T